

Editorial

Des excuses et des fleurs

Deux sessions qui se succèdent à l'espace d'une semaine au Sénat rythmées par des invectives du départ et le bouquet, c'est des fleurs qui atterrissent, à l'arrivée, dans les mains de celle qui était considérée comme victime de son outrecuidance : la sénatrice Bijoux Goya a accepté les excuses du bureau de la Chambre haute du Parlement conduit par Alexis Thambwe Mwamba qui a dit sa "désolation" pour le spectacle que cette plénière a offert au public médusé. Lui dont la sortie a provoqué une onde de choc dans l'opinion s'est aliéné une grosse partie de la population après sa tapageuse déclaration du haut de sa chaire de son refus d'accéder aux avances de Bijoux Goya, champagne à l'appui. Et la gent féminine (du moins une bonne frange) s'en est offusquée au point de reprocher à l'indélicat, dans ses agissements, son manque d'élégance et sa manière peu orthodoxe d'interagir avec les autres. Voici comment se referme la série "Novelas du Sénat" ayant pris les allures d'une scène de ménage en public ayant fait soulever une vague d'indignation. Par voie de conséquence, l'annulation de la motion qu'on devrait soumettre à la plénière, n'eût été le grabuge que cela a entraîné, pour un audit sur les travaux dont l'urgence ne se justifiait nullement, selon les termes de la correspondance portée par la sénatrice. Quoiqu'il en soit, l'image de la Chambre haute s'en est trouvée fort écornée, même si, à l'heure qu'il est, on cherche à recoller les morceaux. Pour la suite, on est bien en droit d'attendre pour voir les fruits répondre positivement à la promesse des fleurs... Le champagne pourra suivre !

EIKB65

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0033 du samedi 09 mai 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



23 ans après la chute de Mobutu, Ngbanda reste toujours l'ennemi public n° 1?

(Lire en page 10)

Examen d'Etat : 53 éditions entre le bon et le mauvais côté

(Page 4)

Distributeurs de monnaie : plus de soucis que de facilités

(Page 7)

Téléphone mobile : l'arnaque à grande échelle

(Page 8)

Les 11 commerçants bakongo devenus de grands hommes d'affaires

(Page 9)

Werrason en concert live chaque samedi sur les réseaux sociaux

(Page 17)

Mes gens
Engambe Edo Mokolo wa Mpombo : flic, diplomate, ministre, sénateur et bon vivant

(Page 14)

11 avocats pour la défense de Vital Kamerhe

(Page 3)



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



m-pesa

Cour Constitutionnelle

Plainte de l'évêque Pascal Mukuna contre Joseph Kabila

Après avoir longtemps menacé de traduire en justice Joseph Kabila, sénateur à vie et ancien président de la République, l'évêque Pascal Mukuna est finalement passé à l'acte, en déposant formellement plainte contre lui au Parquet général près la Cour Constitutionnelle. Dix dossiers sont ciblés. Il a choisi cette juridiction parce que, selon l'article 164 de la Constitution, « la Cour Constitutionnelle est le juge pénal du président de la République et du Premier ministre pour des infractions politiques de haute trahison, d'outrage au Parlement, d'atteinte à l'honneur ou à la probité ainsi que pour les délits d'initié et pour les autres infractions de droit commun commises dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. Elle est également compétente pour juger leurs co-auteurs et complices ». Evitant d'aller vite en besogne, le plaignant demande au Procureur général près cette haute cour d'ouvrir une enquête sur tous les cas des violations des droits humains commis sous le



Evêque Pascal Mukuna

régime de Joseph Kabila, et spécialement pour ceux relatifs aux massacres d'une centaine d'adeptes de Bundu Dia Kongo au Kongo Central en 2008, aux assassinats d'Armand Tungulu, Floribert Chebeya et Fidèle Bazana en 2010, des Kuluna à Kinshasa en 2014, des experts des Nations Unies Zaida Catalan et Michael Sharp en 2017 au Kasai Central, des manifestants pacifiques pro-démocratie tels que Thérèse Kapangala en 2017 et Rossy Tshimanga en 2018, etc. Pascal Mukuna tient aussi Joseph Kabila pour présumé responsable des fosses communes de Maluku et du Kasai Central (Phénomène Kamuina Nsapu) en 2016-

2017. Il souhaiterait que le Parquet général près la Cour Constitutionnelle étende ses investigations jusqu'aux cas jusque-là non portés à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale. En marge de cette plainte, une bataille juridique serait en passe d'être engagée entre « experts » congolais au sujet du statut de Joseph Kabila, Sénateur à vie jouissant d'une immunité totale couvrant tous les actes qu'il avait posés dans l'exercice de ses fonctions de Président de la République. La question de fond serait de savoir si la loi portant statut d'anciens Présidents de la République rend également ceux-ci

«intouchables » pour des cas des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, réputés imprescriptibles et impersonnels, dans l'hypothèse où l'exploit judiciaire de Mukuna emprunterait pareille voie. Le sujet est d'autant délicat qu'on lire à l'article 9 de la Loi portant statut d'anciens présidents de la République ce qui suit: «En matière des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, commis par tout ancien président de la République élu, les juridictions nationales ont priorité sur toute juridiction internationale ou étrangère.» Il faudra sans doute pour la compréhension de tous, que la Cour Constitutionnelle réponde à Pascal Mukuna pour savoir si Joseph Kabila peut être poursuivi pénalement pour les 10 dossiers qu'il a portés à sa connaissance. Selon l'entendement de la CPI (Cour Pénale Internationale), par exemple, il n'y a pas d'immunité pour quiconque en matière de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le Phare



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles /Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Sénat : Thambwe et Goya font la paix

En dernière minute, la sénatrice Bijoux Goya confirme sa plainte

Le calumet de la paix a été fumé le jeudi 7 mai 2020 au Sénat. Le speaker Alexis ThambweMwamba et la sénatrice Bijoux Goya ont enterré leur hache de guerre pour faire régner la paix dans l'hémicycle de la Chambre haute du parlement RD-congolais. C'est le soulagement après une dizaine de jours de crise autour des travaux de réfection de la salle des plénières. L'on a eu droit à une séance d'excuses mutuelles entre les deux protagonistes.

Usant de sagesse, Alexis ThambweMwamba a ouvert le bal, présentant des excuses à Bijoux Goya Kitenge. «Pour prouver à tous nos collègues et à l'opinion que la sérénité est rentrée à la Chambre haute, je demande à notre collègue Bijoux Goya de bien vouloir accepter les fleurs que le bureau offre», a dit le président du Sénat.

Sensible à l'acte plein d'humilité d'ATM, la sénatrice



Bijoux Goya a renvoyé les ascenseurs au speaker de la Chambre haute. Elle a agrégé sa «désolation» non sans présenter, à son tour, des excuses à l'assemblée plénière. «Au nom de toutes les femmes du monde et particulièrement des collèges sénatrices, je prends actes de votre désolation. Par la même occasion, je tiens sincèrement à présenter mes excuses à l'Assemblée plénière pour tout ce qui s'est passée à la séance plénière de jeudi 30 avril et je rassure les collègues sénateurs que cela ne se reproduira plus. J'ai dit et je vous remercie», a déclaré la sénatrice Goya,



recevant le cadeau lui offert par le Bureau du Sénat. Voici comment l'institution Sénat a rendu plus brillante son image après la séance du jeudi 30 avril au cours de laquelle une scène de triste mémoire a eu lieu, avant de se terminer en queue de poisson à la suite d'un échange de paroles entre le président Alexis Thambwe Mwamba et la sénatrice Bijoux Goya. Cette dernière, via une lettre, a demandé au Président du Sénat des éclaircissements au sujet de la passation du marché des travaux de transformation de l'hémicycle de la Chambre haute et ses dépendances.

Après la réaction orale du speaker ATM, à l'origine des émeutes bien que conforme «aux dispositions de l'article 195 de notre Règlement intérieur», celui-ci a, le 5 mai, adressé une réponse écrite, indiquant que les différentes pièces nécessaires pour éclairer la lanterne de sa destinataire sont disponibles à la questure du Sénat. Il s'agit entre autres de la demande d'autorisation spéciale, de l'avis de non objection DGCMF, du plan de passation de marché, du contrat entre Modern Construction et le Sénat, bon de commande, facture, etc. Non satisfaites des éclaircissements apportés par ATM, Bijoux Goya, s'appuyant sur l'article 196 du Règlement intérieur du Sénat, a demandé la constitution d'une commission d'enquête pour plus de lumière. Sa demande a été rejetée lors de la plénière du jeudi 7 mai 2020.

AfricaNews

Procès pour détournement des deniers publics prévu lundi 11 mai

11 avocats pour la défense de Vital Kamerhe

Très attendue cette audience pour permettre au directeur de cabinet du chef de l'État de répondre aux chefs d'accusations retenus à sa charge, l'inculpé a préparé les moyens de sa défense portée par un arsenal d'avocats, comme un onze de départ d'une équipe de football décidée à sortir la tête haute. D'après un communiqué de son entourage reçu à notre Rédaction dont nous vous livrons le contenu...

Le procès de Vital Kamerhe pour détournement de deniers publics doit s'ouvrir le 11 mai au tribunal de grande instance de Kinshasa/La Gombe. Pour y faire face, le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi s'est entouré d'avocats influents.

Toujours détenu à la prison de Makala, Vital Kamerhe, qui a déposé sans succès quatre demandes de libération provisoire, s'est entouré de onze avocats congolais pour assurer sa défense. Candidat

malheureux aux législatives de 2018, Jean Marie Kabengela Ilunga a été l'un des conseils principaux de l'opposant à l'ancien président Joseph Kabila, Jean Bertrand Ewanga, un ex-secrétaire général de l'Union pour la nation congolaise (UNC, le parti de Kamerhe). Il a également défendu Martin Fayulu lorsque ce dernier, qui avait échoué à la présidentielle de 2018, en avait contesté les résultats officialisés par la Ceni devant la Cour constitutionnelle.

Pour compléter ce profil très politique, Kamerhe a sollicité le professeur émérite Nyabirungu Mwene Songa. Ce pénaliste très réputé a été l'avocat principal près le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), à Arusha, en Tanzanie, de 2000 à 2007. Membre de l'Association internationale de droit pénal, il est, entre autres, avocat près la Cour suprême de justice depuis avril 2016.

Plusieurs proches de Vital

Kamerhe se méfient de lui en raison de sa grande proximité avec le Front commun pour le Congo (FCC), la coalition de Joseph Kabila. Nyabirungu Mwene Songa a été personnellement approché par un ministre de l'UNC pour assurer la défense de Kamerhe. Saturnin Zirimani est l'assistant principal de Vital Kamerhe depuis sa nomination en tant que directeur de cabinet. Depuis l'incarcération de ce dernier, Zirimani a été chargé de mettre en place et de coordonner la stratégie de défense de Kamerhe, en concertation avec les autres avocats, à savoir Thotho Maluma Roger, David Nyembwe, Guillaume Kyungu, Marius Bagalwa, John Kaboto, Florence Kavira et Polycarpe Mbasani.

Recours suspendu

Enfin, Vital Kamerhe s'est attribué les services d'un avocat international pour compléter cette équipe.

Selon La Lettre du continent, il a choisi le Français Pierre-Olivier Sur, alias « POS » (Fischer, Tandeau De Marsac, Sur et Associés), qui représente notamment les intérêts de François Compaoré, frère cadet de l'ex-président burkinabè Blaise Compaoré. Il a été engagé pour saisir le Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU, Kamerhe contestant ses conditions de détention à Makala. Selon nos informations, POS, sollicité par Kamerhe, devait déposer ce recours à 11 heures le 7 mai. Mais il a reçu un appel de son client l'informant avoir obtenu « l'assurance quasi certaine » qu'il allait bénéficier d'une mise en liberté provisoire avant l'ouverture de son procès, le 11 mai. Cette démarche a donc été provisoirement suspendue jusqu'à cette date. L'avocat congolais Kabila Muana Kabila a également été associé à ce recours.

L'Examen d'État et l'ENAFEP en question : faut-il les supprimer ou les repenser ?

Un pédagogue rompu aux arcanes de l'enseignement dans notre pays donne des pistes à travers ses propos montrant les faiblesses de ces épreuves de sa création (1967) à aujourd'hui. Son regard froid et critique aiderait à rectifier le tir pour ne plus continuer à sacrifier notre système éducatif au profit des intérêts personnels d'une frange d'individus à qui cela profite. Que chacun se fasse sa propre opinion à la lecture de ce qui suit...

L'Examen d'Etat a aujourd'hui 53 ans. L'observation de l'organisation de cette épreuve nationale pendant cette longue période permet de dégager ses points forts comme ses points faibles et d'envisager son avenir.

Observateur du système éducatif congolais depuis des décennies, je voudrais dénoncer ici les faiblesses de l'organisation de cet Examen qui poussent à se demander si son maintien est encore nécessaire aujourd'hui.

Je sais que l'Examen d'Etat a ses adeptes et ses défenseurs, en commençant par ceux qui sont les bénéficiaires des millions que son organisation exige du gouvernement et des parents d'élèves. Je sais également que les fonctionnaires sont généralement réfractaires à tout changement qui modifierait leurs méthodes de travail ou qui viendrait leur perdre les avantages plantureux qu'ils se donnent malignement. Mais je sais aussi qu'aucun peuple ne peut accepter qu'une poignée de citoyens ou de fonctionnaires le prennent en otage, au nom d'une épreuve, pour l'obliger de les engraisser sous le fallacieux prétexte de son organisation matérielle.

La question qui se pose d'abord est ici de savoir si les conditions objectives qui ont justifié à l'époque l'institutionnalisation de l'Examen d'Etat demeurent encore valables aujourd'hui. Sinon, quel est l'avenir de cet

examen qui coûte de plus en plus cher dans un pays où la population scolaire s'accroît en permanence, le nombre des enseignants qualifiés augmente chaque année, les programmes scolaires sont des plus officiels, les livres et les matériels didactiques sont fournis par l'Etat à toutes les écoles, les inspections administratives et pédagogiques sont régulièrement organisées? Tel qu'il est organisé actuellement et dans le contexte congolais, l'Examen d'Etat est-il nécessaire et atteint-il les objectifs qui lui ont été assignés par le législateur ? Et que dire de son cousin germain l'ENAFEP ?

I. EXAMEN D'ETAT

1.1. Création

Les troubles qui ont suivi l'accession de notre pays à l'indépendance le 30 juin 1960, notamment la crise gouvernementale de septembre 1960, les mutineries des militaires à Kinshasa et dans les provinces, les sécessions du Katanga et du Sud Kasai et surtout les rébellions ont détruit la plupart des infrastructures, équipements, manuels, matériels et archives scolaires. Plusieurs écoles des villes et régions troublées fonctionnaient par intermittence ou ne fonctionnaient pas du tout. L'année scolaire n'était plus la même sur toute l'étendue du territoire national. Nombreuses écoles n'avaient plus eu le temps d'achever les programmes d'enseignement. Les enseignants qualifiés composés essentiellement des missionnaires et des coopérants avaient regagné leurs pays d'origine. Beaucoup d'enseignants nationaux ont abandonné leurs écoles pour rentrer dans leurs territoires d'origine ou sont venus se réfugier à Kinshasa.

Dans ces conditions, le système d'homologation des diplômes qui était d'application au ministère de l'Education nationale ne pouvait plus fonctionner. Il fallait le remplacer par un autre type

d'évaluation pour sanctionner la fin des études secondaires sur l'ensemble du pays. Avec l'aide des experts de l'UNESCO et des coopérants belges à qui le pays a fait appel pour l'assister dans la réforme de l'Enseignement National, il sera créé un examen national du type baccalauréat français appelé Examen d'Etat. Celui-ci devait juger du niveau moyen tolérable atteint par les candidats pour le sanctionner par un diplôme dit d'Etat dont la reconnaissance s'imposerait de soi.

1.2. Evolution

De 1967 à ce jour, l'Examen d'Etat a connu 6 ordonnances d'institutionnalisation et d'organisation, quelques circulaires et arrêtés dont celui de 2004 qui a ouvert la voie à tous les abus notamment sur le financement de l'Examen d'Etat.

1.2.1. Eléments qui gâchent l'organisation de cet examen

L'organisation de l'Examen d'Etat qui devait être une activité normale dans le cadre du fonctionnement des écoles secondaires est devenue au fil des années une grosse machine à sous qui profite aux responsables et aux organisateurs. D'abord au niveau des écoles où les préfets multiplient des stratagèmes (contrôle des dossiers, entraînement aux questions à choix multiple, suivi, frais du président du centre et des surveillants, frais pour présence au centre...) pour avoir de l'argent. Au niveau de l'inspecteur provincial principal et du directeur provincial de l'EPSP ensuite où atterrissent les frais des fiches d'inscription (E01), de vente des macarons (E97), de vente des items de l'examen préliminaire, de dissertation et les fascicules du français oral. Enfin à l'Inspection Générale où tous ses délégués envoyés en provinces pour superviser la passation lui reviennent avec des malles d'argent.

Le financement de l'organisation de l'Examen d'Etat qui était au départ en charge du gouvernement en

tant que pouvoir organisateur de l'éducation dans le pays, est devenu l'affaire des parents d'élèves qui doivent faire face à plusieurs dépenses qu'entraîne aujourd'hui cet examen.

Les éléments qui gâchent aujourd'hui l'organisation de l'Examen d'Etat sont principalement :

a. La nébuleuse "Organisation matérielle" des centres d'examen qui permet au Comité provincial de l'EPSP de proposer à la sanction du gouverneur de province des frais de participation à l'Examen d'Etat qui n'ont rien à avoir avec les besoins d'un centre d'examen ;

b. Le nombre des intervenants dans la passation de l'Examen d'Etat qui croît chaque année. Comme une ruche attire les abeilles, chaque inspecteur, chaque agent de l'inspection de l'enseignement, chaque conseiller et agent du cabinet du ministre national ou provincial de l'EPSP, chaque directeur et cadre du Secrétariat Général à l'EPSP, de la direction de province ... cherche à être désigné pour participer à la passation de l'Examen d'Etat à cause des avantages matériels qu'elle procure.

Il y a aussi les superviseurs nationaux dont le ministre de l'EPSP et son adjoint, le Secrétaire général, l'Inspecteur général...; les superviseurs provinciaux qui sont le gouverneur de province et son adjoint, le ministre provincial, le Provéd, l'IPP, le directeur de province, les représentants de l'armée et de la police nationales, de l'ANR..., les superviseurs locaux et tous ceux qui sont affectés au centre d'examen ;

c. Les montants à allouer à chaque catégorie d'intervenants qui doit tenir compte du rang de chacun en commençant par les Ministres et les Gouverneurs de province pour aboutir aux surveillants ;

d. La volonté délibérée de gagner gros qui anime les

Suite en page 5

L'Examen d'État et l'ENAFEP en question : faut-il les supprimer ou les repenser ?

Suite de la page 4

organisateur qui se ventent de disposer d'une ou de plusieurs belles maisons, fermes, hôtels, ou une grande école grâce à l'Examen d'Etat. L'examen des frais payés aux superviseurs et aux différents intervenants donne une idée des montants payés à chaque catégorie.

e. Coût exorbitant de l'organisation

Organiser une session de l'Examen d'Etat exige de l'argent, beaucoup d'argent. Le budget que le Gouvernement consacre à cet examen augmente chaque année à cause des effectifs d'élèves qui croissent constamment. Le nombre des écoles croissant chaque année par l'agrément des nouvelles, sans planification aucune, laisse prévoir un accroissement exponentiel du budget à réserver à cette épreuve de fin d'études secondaires du cycle long.

Si le citoyen ordinaire ne se soucie peut-être pas du budget de l'Etat, aucun cadre responsable ne peut ne pas s'en préoccuper. En effet, dans un pays comme celui-ci où tout est prioritaire, le gouvernement doit savoir utiliser avec parcimonie les moyens disponibles. L'éducation est absolument nécessaire dans un pays et l'Etat doit pouvoir l'organiser pour l'intérêt de la communauté, mais pas au détriment d'une partie de celle-ci, comme c'est le cas actuellement à l'égard des parents d'élèves.

Comme je l'ai dit plus haut, sous le prétexte de l'organisation matérielle des centres d'examen, l'organisation de l'Examen d'Etat exige beaucoup d'argent aux parents des élèves finalistes, sous forme des frais officiels et non officiels, avec la complicité des Associations des Parents d'élèves dont les délégués en sont aussi de grands bénéficiaires. Ni le ministre de l'EPSP, ni le gouverneur de province ou le directeur provincial de l'EPSP dans ce pays n'est

en mesure de donner le montant exact des dépenses que le Gouvernement et les parents ont effectuées pour l'organisation de l'Examen d'Etat de l'année 2016 ou 2017 pour ne parler que de ces deux années. Ce qui est anormal et dénote d'un manque de rigueur dans l'administration de l'éducation de notre pays.

f. Correction informatisée

L'informatisation de la correction de l'Examen d'Examen a certainement écourté le temps que prenait la correction manuelle et permet, par conséquent, la publication rapide des résultats. La question est de savoir si cette correction a mis fin à la fraude et au favoritisme qui se commettent bien en amont ? La réponse est certes négative. Quoique l'ordinateur soit une machine intelligente, après tout c'est l'homme qui la commande en lui donnant des données et des ordres. Le problème réside très justement au niveau de l'homme. Il y a d'un côté la maîtrise de la technique d'utilisation de cet outil, de l'autre l'exactitude et la fiabilité des informations qu'on lui confie. Qu'on se rappelle que la manière cavalière que l'informatisation a été imposée sans expérimentation comme il se devait a fait beaucoup de victimes la première année de son application. En effet, des nombreux candidats qui devaient normalement réussir étaient recalés par des erreurs humaines reconnues à l'époque par le jury. Celui-ci avait décidé de les proclamer réussis, mais le Ministre qui tenait au succès de son informatisation a dit non ! La décision politique l'avait ainsi remporté injustement sur celle du jury qui est pourtant souverain. La politique et la technicité ne font pas toujours bon ménage, surtout s'il s'agit de décider de la certification d'un niveau de formation ou d'études. Quant à l'exactitude des informations données à l'ordinateur, cela demeure sujet à caution si les dispositions de contrôle en série ne sont pas prises et exécutées

correctement. Faute de quoi un petit malin ou quelqu'un de mauvais foi peut fausser tout le travail en introduisant une fausse donnée dans la machine. Comment expliquer autrement par exemple le cas des candidats qui ne se sont pas présentés à l'Examen d'Etat pour raison de maladie, qui sont proclamés parmi les lauréats ? Les promoteurs et les préfets véreux ne désarment pas et ne lésinent pas sur les moyens. Surtout que le système de correction modernisée est doublé des dispositifs antifraudes internes au centre de correction. Plus l'offre est rare, plus elle coûte et plus elle est tentante.

g. Fiabilité des résultats

A ses débuts, les résultats de l'Examen d'Etat reflétaient la qualité des écoles qui présentaient les candidats. Il était normal et juste que les bonnes écoles catholiques, protestantes, non conventionnées et autres obtiennent de bons résultats à l'Examen d'Etat ; que des écoles quelconques connaissent de nombreux échecs et des néants. L'Examen d'Etat était en quelque sorte le tamis qui ne retenait que des bonnes graines susceptibles de germer sur tous les sols et sous toutes les saisons.

Cette situation n'a pas duré. Le mal zaïro-congolais a rapidement gagné l'Examen d'Etat. Il fut favorisé entre autres par l'explosion des écoles privées agréées dont la plupart n'avaient ni matériels didactiques nécessaires aux sections organisées, ni enseignants qualifiés. La corruption pour obtenir les 100 % des réussites était leur seule arme fatale. Les 100 % leur attireraient aussi de nombreux nouveaux élèves. Chaque promoteur d'une école privée agréée avait son client ou son protecteur parmi les organisateurs de l'Examen d'Etat. L'un faisait payer cher chaque candidat pour assurer « le suivi de l'Examen », l'autre « faisait tout » pour que les candidats de son protégé réussissent 100 %. Et comme

il y a dans ce pays plus d'écoles privées agréées que d'écoles publiques, on peut s'imaginer le mal que l'achat des réussites a causé à la fiabilité de l'Examen d'Etat, au système éducatif congolais et surtout aux fameux diplômés d'Etat qui réussissent sans mérites. La corruption a fait naître aussi une catégorie particulière d'écoles privées agréées inconnues dans la législation scolaire congolaise ! Il s'agit des écoles qui ne comprennent que des classes de 6e secondaire comptant jusqu'à 600 élèves. Ces élèves sont ceux qui ont échoué à l'Examen d'Etat et ou qui sautent de classes, et qui devaient préalablement se présenter à l'Examen préliminaire. Ils payaient cher les promoteurs qui achetaient à leur tour la réussite 100 % des candidats de ces écoles pas comme les autres.

C'est le cas de la plus célèbre de ces écoles spéciales qui se trouvait dans la commune de Ngaliema à Kinshasa.

En effet, après avoir conclu le marché avec son ou ses amis du centre national de correction, le promoteur de la fameuse école s'envolait chaque année vers la côte d'Azur se la couler douce, en attendant la publication des résultats. Les échos des 100% de réussites de ses nombreux candidats lui parvenaient outre-mer et il revenait triomphalement en attendant la nouvelle année...

Ce genre d'écoles et des milliers d'autres ont obtenu les 100% des réussites grâce à la fraude et à la corruption. A tel point que l'Examen d'Etat a cessé de refléter le bons et les mauvais établissements scolaires. Parfois des erreurs humaines ont été à la base des échecs inexplicables de certains candidats.

On peut rappeler à ce sujet les cas des élèves de l'Institut technique industrielle de N'Djili et d'une école technique de Lubumbashi dont les responsables étaient venus protester au ministère contre les résultats obtenus par leurs

Suite en page 6

L'Examen d'État et l'ENAFEP en question : faut-il les supprimer ou les repenser ?

Suite de la page 5

élèves. Après contrôle des copies, le jury a reconnu les bienfondés des plaintes de ces écoles et en a ordonné la publication des résultats de ces élèves qui allaient être des victimes innocentes n'eût été la perspicacité de leurs préfets. Que sait-on des préfets qui ne protestent pas ? Que dire du silence des responsables qui se contentent de voir réussir comme par miracle des centaines des candidats dont on a la peine à croire qu'ils ont réellement été à l'école ?

1.2. Rien qu'une machine à sous

Les responsables et le personnel de l'EPSP attendent l'Examen d'Etat non pas comme une épreuve pour évaluer les connaissances des élèves qui terminent les études secondaires, mais plutôt comme une occasion de ramasser une manne financière qui leur tombe chaque année.

Comment peut-il en être autrement pour des gens qui reçoivent pour 4 jours de passation de l'Examen d'Etat 50 à 1000 fois le salaire que l'Etat leur paye par mois ? C'est pour cela que cet examen est devenu une ruche qui attire tous ceux qui viennent y trouver leurs comptes : représentants du gouvernement (national et provincial), autorité territoriale, services spéciaux, forces de défense et de sécurité, membres du cabinet du ministre de l'EPSP, y compris les secrétaires et les hôtes, les directeurs et agents du Secrétariat général à l'EPSP, le corps des Inspecteurs et agents de l'Inspection générale et ceux de ses antennes provinciales, des sous-divisions provinciales, des territoires, etc. Tout ce beau monde se bouscule et se rivalise au siège des Comités d'Organisation et même aux centres d'examen pour montrer l'utilité et l'importance de chacun et revendiquer la part du lion. Il faut pour cela de l'argent, beaucoup d'argent. D'où l'augmentation

chaque année des frais de «participation», des frais «d'Organisation matérielle», de «visite»... sans que les prix des fournitures de bureau et autres qu'on est sensé acheter pour l'organisation matérielle des centres d'Examen ne soient augmentés. Contrairement à ce que voulait faire croire l'article 84 de l'arrêté ministériel n° MINEPSP/CABMIN/0040/2004 du 15 janvier 2004 sur la base duquel on finance l'Examen d'Etat : « Les fonds destinés à financer les opérations de l'Examen d'Etat se composent des fonds publics, des fonds générés et, accessoirement, des frais de participation à l'Examen d'Etat », l'article suivant (article 85) du même arrêté qui donne la provenance des fonds publics montre que l'accessoirement est devenu définitif et que les candidats à cet examen ne se contentent plus uniquement de payer les frais de participation, mais aussi les fiches d'inscription (E01), les macarons (E97), les items de dissertation et du français oral. De sorte qu'en dehors des frais pour la composition des items et leur impression, les frais de mission des délégués dépêchés en provinces pour la passation, la correction des items au centre national et le jury, le gros de dépenses qu'exige l'organisation de l'Examen d'Etat revient aux parents. A ce compris le transport et le séjour des IPP à Kinshasa, le transport des malles d'items, le séjour des délégués envoyés en provinces et le paiement de leurs per diem, le paiement de différents intervenants aux comités provinciaux, territoriaux, locaux et aux centres d'examen. Il faut signaler aussi les frais non officiels exigés tous les jours aux candidats pour les visites du centre, pour le Président du centre, les surveillants et j'en passe. Qu'ils sont bien les hauts fonctionnaires congolais ! Qu'ils sont très bien ces inspecteurs de l'enseignement ! Ils ont tous profité de leur position pour se ménager des avantages

plantureux en faisant prendre par les autorités des arrêtés et autres circulaires instituant des frais administratifs, des rétrocessions (comme si les fonctionnaires et agents des régies financières par exemple étaient des actionnaires avec l'Etat dans ces régies), des primes qui dépassent les salaires, etc. A l'impossibilité d'organiser plusieurs fois l'Examen d'Etat par an et jouir de la manne qu'il fait tomber, le ministère de l'EPSP l'étale sur deux étapes, à savoir le hors session et la session, sans compter l'épreuve préliminaire ; alors qu'aucune raison pédagogique ne le justifie. Bien plus, les psychologues conseillent d'éviter de multiplier les périodes d'examen qui sont des périodes d'intenses tensions psychiques et mentales sans repos conséquent. Enfin, pour réussir leur coup et malins qu'ils sont, les inspecteurs y ont associé toute la hiérarchie. A telle enseigne que les frais de participation payés par les parents servent à payer les primes de supervision aux ministres et vice-ministres nationaux et provinciaux de l'EPSP, aux gouverneurs de province, au Secrétaire général à l'EPSP, à l'Inspecteur Général de l'enseignement et à ses adjoints, les Directeurs centraux et provinciaux de l'EPSP, les Inspecteurs principaux provinciaux, leurs adjoints, collaborateurs et agents, les responsables des services de défense et de sécurité, etc.

II. L'EXAMEN NATIONAL DE FIN D'ETUDES PRIMAIRES (ENAFEP)

Encore une occasion de se faire des sous que les fonctionnaires du ministère de l'EPSP ne pouvaient pas manquer. En effet, l'opinion ignore que c'est un Secrétaire Général à l'EPSP qui a lutté pour l'institutionnalisation de l'ENAFEP, car il ne fallait pas laisser aux seuls Inspecteurs le droit de jouir de plusieurs millions de francs de l'organisation de l'Examen d'Etat, alors que l'Inspection n'est qu'une partie du

ministère dont il était le chef de l'administration. Une Direction de l'ENAFEP avait été créée au Secrétariat Général à cette fin. L'Inspection Générale organisait dès lors l'Examen d'Etat et le Secrétariat Général par sa Direction de l'ENAFEP organisait l'ENAFEP. « C'est le partage équitable et équilibré des responsabilités », disait-on fièrement. D'autant plus que les finalistes du primaire sont beaucoup plus nombreux que ceux du secondaire.

Faisant fi de la Constitution qui proclame la gratuité de l'enseignement primaire et de la décision du Président de la République y relative, les fonctionnaires de l'EPSP ont réussi à faire passer leurs intérêts avant ceux de la jeunesse congolaise en institutionnalisant l'ENAFEP. Les mêmes arguments qu'ils utilisent pour perpétuer l'Examen d'Etat sont avancés pour maintenir le ENAFEP payant, alors que du point de vue purement pédagogique, cet examen ou ce test ne se justifie plus aujourd'hui.

La lutte d'intérêt a opposé longtemps les cadres du Secrétariat général de l'EPSP et les Inspecteurs (Général et ses adjoints) au sujet de l'organisation de l'ENAFEP. Ces derniers revendiquaient le droit de l'organiser en vertu de l'Ordonnance créant et organisant le corps des Inspecteurs de l'enseignement qui leur accorde les missions d'inspecter les écoles, de former et d'évaluer. Malgré la résistance du Secrétariat général, l'autorité a tranché dernièrement en faveur de l'Inspection générale. C'est bien elle qui l'organise actuellement.

On peut imaginer la joie que cette décision a causé aux Inspecteurs qui se payent actuellement et gracieusement quatre fois l'an : l'ENAFEP, l'épreuve préliminaire, le hors session et la session de l'Examen d'Etat. Et avec eux toute la hiérarchie de l'EPSP et tous ceux qui bénéficient de l'argent des parents à travers ces évaluations dites nationales.

(A suivre).

Distributeurs de monnaie : plus de soucis que de facilités

Pour désengorger les guichets de paiement et faciliter le retrait rapide d'argent, les différentes banques ont mis en place des distributeurs automatiques des billets de banque appelés ATM à travers de grands centres commerciaux ou grands carrefours. Cette mesure combien salubre affiche aussi quelques limites dont certains usagers se plaignent et demandent des améliorations.

D'aucuns se souviennent comment les gens faisaient des files devant les guichets de banque pour être servis et de fois, certains étaient même renvoyés sans être satisfaits. L'arrivée des ATM a été saluée par bon nombre de clients de banques car cela facilite des retraits rapides et sécurisés leur permettant de faire des transactions ou des achats.

Étant à la mode, chaque banque propose à ses clients l'acquisition de ce nouveau sésame qui dans un petit laps de temps leur permet de retirer de l'argent. Loués au départ, avec le temps, les usagers ont commencé à émettre de critiques sur la qualité des services rendus par ces ATM qui laissent à désirer. Une jeune femme rencontrée dans un guichet automatique de



Le distributeur automatique d'argent a changé les habitudes des Congolais

banque se dit satisfaite du service car le distributeur lui permet de retirer ou de déposer de l'argent sans trop de difficultés au lieu de faire la queue à l'intérieur des banques.

Un autre abonde dans le même sens : « Ça fait plus de 5 ans que je récupère mon argent via un distributeur et j'apprécie vraiment ce système. Non seulement parce qu'il favorise les retraits d'argent d'une manière simple et rapide mais aussi sans beaucoup traîner dans la file d'attente comme dans un guichet normal. Le seul problème est que dans tous les comptes en dollars, comme le mien, le retrait des billets commence à partir de 10\$ et il y a un plafond à ne pas dépasser par jour ou par semaine, pour retirer de l'argent via le distributeur. Si on veut avoir plus d'argent que ce qui est prévu, c'est en ce moment-là que le distributeur devient un peu inutile ».

Tel n'est pas l'avis d'un autre client que nous avons approché, il se plaint du mauvais service de ces distributeurs. Il lui arrive quelquefois de parcourir cinq à six distributeurs sans être servi par manque de connexion internet ou de billets de banque.

Un autre renchérit dans le même sens : « Dans mon compte, je n'ai pas seulement mon salaire mais je l'utilise pour d'autres transactions. Concernant la restriction, ça serait une très bonne chose si on nous permettait de retirer jusqu'à 2 000 USD parce qu'en cas d'extrême urgence et surtout le week-end, il est impossible de faire un retrait au-delà de 500\$. L'avantage avec les distributeurs est que l'on peut récupérer de l'argent à n'importe quelle heure, quand on a sa carte bancaire. La plus grande difficulté à résoudre absolument reste le problème de connexion,

a dit un fonctionnaire de l'État.

Mais les utilisateurs des distributeurs contactés estiment que ce service est bon et les banques doivent faire le nécessaire pour améliorer le système de gestion de ces distributeurs ATM afin de permettre aux clients d'avoir un accès facile à leurs comptes. Ceci, dans l'objectif de retirer aisément leur argent de manière rapide et sécurisé.

Et d'autre part, ils demandent aux banques d'augmenter le montant à retirer à partir des distributeurs pour faire face à certaines urgences. Un autre reproche concerne la paie des cadres et agents émargeant au Trésor public qui affiche des retards s'étalant parfois sur deux semaines. L'État libère l'argent à partir du 15 du mois et les banques programment les paiements durant 15 jours. Le cas d'Ecobank, même ceux qui habitent loin viennent faire le siège au siège la direction générale de la banque pour être payés. Et ceux qui ne savent pas manier la machine recourent à des tierces personnes pour retirer leurs salaires moyennant une rétribution.

Herman Bangi Bayo



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Sociétés de téléphonie mobile : l'arnaque à grande échelle

Le marché de la téléphonie mobile en RD Congo est dominé par quatre opérateurs à savoir, Airtel Congo, Vodacom, Orange et Africell. Les quatre opérateurs de téléphonie mobile mis ensemble, enregistrent près de 40 millions d'abonnés, générant ainsi un revenu total annuel d'environ un milliard de dollars américains. Vodacom, Orange et Airtel ont engrangé à eux seuls plus de 92% de l'ensemble de revenus du secteur, dont plus de 38% pour le premier cité.

Ayant comme service principal les appels et les SMS, ces opérateurs téléphoniques ont élargi leurs offres en proposant d'autres services tels l'internet, le transfert d'argent, la publication des résultats d'examens d'Etat, etc. Cette expansion a des conséquences néfastes sur d'autres secteurs tels que les sociétés de fourniture d'accès à l'internet, de transfert d'argent, les cybercafés, etc.

Le service internet

Avec la technologie G3 et les smartphones, ces opérateurs ont exploité cette niche pour accroître leurs revenus en proposant



le service internet à leurs abonnés. Cette option permet de se connecter directement via leurs téléphones aux réseaux sociaux ou à leurs boîtes e-mail à tout moment. Et comme conséquence, les fournisseurs d'accès à l'internet ont vu leur marché se rétrécir suite à la baisse de fréquentation dans des cybercafés. Bon nombre de cybercafés ont fermé faute de clientèle.

Selon une étude menée par Target Sarl, 84% des Congolais accèdent à Internet sur support mobile, (smartphone ou tablette). Ainsi, près de 6 participants sur 10 affirment utiliser internet tous les jours. Un chiffre qui s'explique lorsqu'on considère que la majorité

des utilisateurs accèdent à partir de leur mobile par l'achat du crédit téléphonique.

Par ailleurs, il est à noter que, dans tous les cas, le service internet est encore fort coûteux en République démocratique du Congo et les usagers n'ont pas la possibilité de vérifier leurs consommations. Certains services proposés épuisent les crédits sans se rendre compte.

Transfert d'argent

Toujours dans le souci d'accroître leurs avoirs, certains opérateurs téléphoniques tels que Vodacom, Orange et Airtel se sont lancés dans le mobile money, c'est-à-dire le transfert d'argent par téléphone : M-pesa,

Airtel money, Orange money. Facilitant la tâche à certaines transactions financières, ce nouveau service permet de réduire la manipulation de la monnaie et un transfert rapide permettant à faire face à certaines urgences. Avec ce service, les usagers peuvent faire des achats, payer des frais scolaires, s'acquitter des taxes, etc. Là aussi, les usagers sont de fois grugés par les tenanciers de cabines téléphoniques qui fixent des montants de transfert selon la tête du client.

Ce service a aussi amené son lot de malheurs car il a poussé les agences de transfert d'argent à la faillite en détournant leur clientèle, poussant le personnel au chômage. Certaines pour survivre se sont muées en agences de mobile money.

Malgré les différentes commodités qu'offrent ces opérateurs téléphoniques, beaucoup de choses leur sont reprochées comme la surfacturation et les problèmes liés à la qualité de services offerts. A ce sujet, l'ARPTC qui s'est engagé à mener un dialogue entre les parties prenantes a intervenu pour la baisse graduelle des prix d'Internet et appels.

Herman Bangi Bayo

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

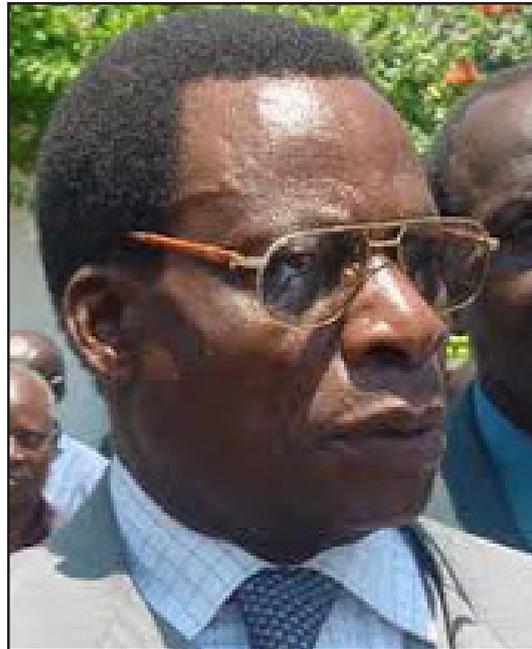
Ces commerçants bakongo devenus de grands hommes d'affaires

Ils sont tous sortis des secteurs de Ntimansi et Ngombe-Matadi dans le district de Mbanza-Ngungu et ont suivi une formation professionnelle à Ngombe-Matadi en ajustage, menuiserie, maçonnerie, plomberie, mécanique et autres. Après leur formation, ils sont descendus à Mbanza Ngungu, certains ont travaillé dans les entreprises privées ou publiques telles que : Cico, JVL, Sucrière, Poste, Onatra, tandis qu'autres ont été intégrés dans l'administration publique avant de se lancer dans le commerce.

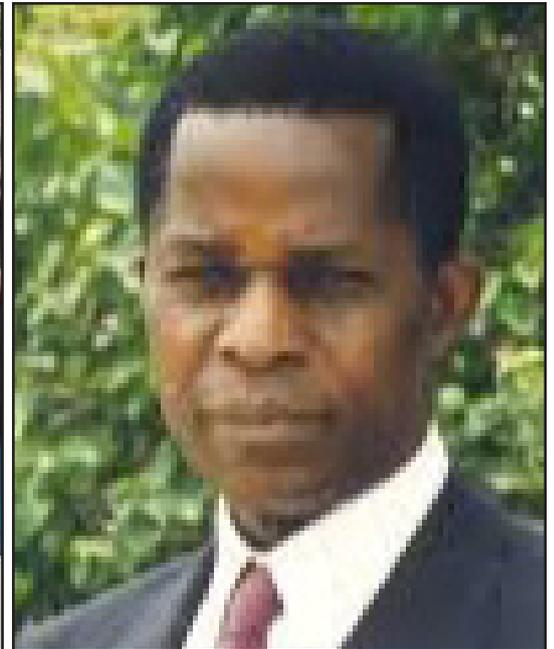
Après ce premier apprentissage, bon nombre se sont rendus à Kinshasa à la fin de la deuxième guerre mondiale pour travailler dans les entreprises de la place ou dans l'administration publique et d'autres se sont lancés sur le tas dans le commerce.

Nous citerons pêle-mêle :

1. Zeka : avec son



Kisombe Kiaku Muisi, du commerçant au gouvernement (ministre des Sports) en devenant également gouverneur de la ville de Kinshasa



Dokolo Sanu a connu son heure de gloire avec la Banque de Kinshasa

fameux Zeka Bar, situé au croisement des avenues Wangata et Baraka, lieu de divertissement par excellence des mélomanes kinois. Il a commencé par la vente de pains avec la boulangerie Papa et il a ensuite diversifié ses affaires en se lançant dans l'immobilier.

2. Diakanua Matota dit Kimpwanza et Augustin

Kisombe (Amasco) s'étaient lancés dans la fabrication métallique, menuiserie, les bars, hôtels et immobiliers. Kisombe a été gouverneur de la Ville de Kinshasa, membre du bureau politique du MPR et ministre.

3. Ndombasi tire sa fortune dans l'entretien des voies de la ligne de haute tension entre Inga et Kinshasa. Il est le premier Congolais à avoir fondé une société de transport de taxis. Un de plus riche du coin.

4. Nzolantima a commencé comme employé à Cico (cimenterie du Congo). Après avoir acquis l'expérience il s'est lancé dans le commerce du ciment avec des dépôts à travers la ville et la vente des matériaux de construction.

5. Dokolo a débuté dans le commerce et il a été le premier Congolais à

fonder une banque.

6. Kinduelo autrefois cambiste de monnaie, devenu par après représentant de la marque de machines italiennes Olivetti en Afrique centrale, lui aussi a fondé une banque pour finir dans l'immobilier. Il a été aussi président de la FEC.

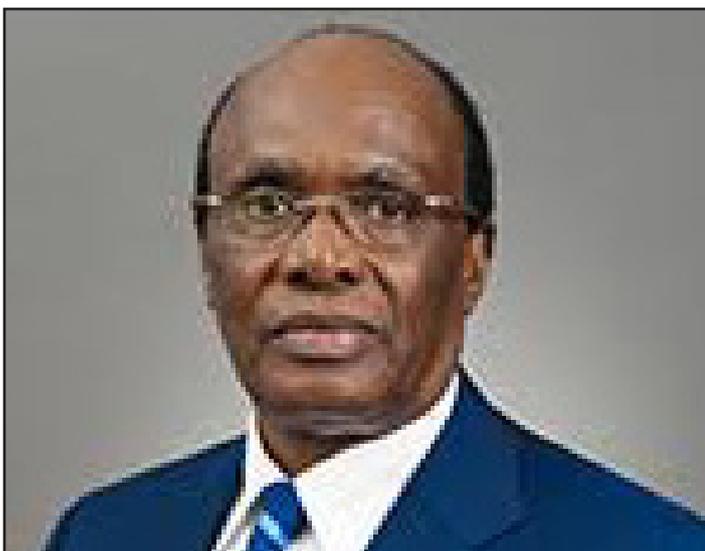
7. Benabiawo a bâti sa fortune dans la fabrication des meubles et l'immobilier.

8. Yengo a exercé dans le transport en commun et dans l'immobilier.

9. Mavuzi a acquis sa réputation dans le commerce des matériaux de construction, bar et immobilier.

10. Kisolokele Charles, fils de Simon Kimbangu, a travaillé dans l'administration, il s'est lancé ensuite dans les affaires et dans la politique. Il a fondé des sociétés et a été ministre.

Herman BANGI BAYO



Kinduelo alias Kilou autrefois représentant de la marque du matériel bureautique de marque Olivetti

Honoré Ngbanda est toujours ennemi public numéro un ?

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Félix Tshisekedi, les signes de décriation politique étaient visibles, l'actuel président de la République voulait faire de son quinquennat celui de la réconciliation nationale. L'ex-chef des renseignements du maréchal Mobutu aurait refusé toute proposition. Il est convaincu que sa tête est mise à prix par les services secrets rwandais et les puissances occidentales qui occupent la RDC.

Ses compagnons ont presque tous fini par rentrer au pays, Honoré Ngbanda se considère comme investi d'une mission de libération de son pays occupé par les Rwandais.

Il s'est toujours comparé à ces grands personnages historiques en exil qui ont libéré leurs pays - comme Charles de Gaulle pendant son exil à Londres -, en radicalisant ses discours contre le pouvoir de Kinshasa, considéré comme complice des agresseurs.

Sa vie est-elle réellement en danger ?

Honoré Ngbanda s'est racheté une virginité politique, il jouit aujourd'hui d'un prestige et d'une crédibilité politique aux yeux de la diaspora congolaise. Il est considéré comme le précurseur de



la résistance, l'éveil et la conscience politique des Congolais. Tous les combattants -résistants se revendiquaient de ses idées. Au regard des messages qu'il diffusait dans de longues vidéos sur Internet et ses succès en librairie, Honoré Ngbanda semble détenir une véritable capacité de nuisance. L'idée que l'ancien président Joseph Kabila est d'origine rwandaise et n'est pas le fils de Laurent Désiré Kabila est ancrée dans une large fraction de l'opinion congolaise et internationale. Son mouvement s'est essouffé avec l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, les combattants sont divisés aujourd'hui ; ses attaques frisent la paranoïa pour ses détracteurs.

Détesté, admiré, Honoré Ngbanda est une personnalité très controversée et clivante. Ancien responsable des

services de sécurité, puis ministre de la Défense et conseiller spécial du maréchal Mobutu, Honoré Ngbanda a été aux premiers rangs de tous les bouleversements de la région des Grands Lacs ces 30 dernières années.

Il a une parfaite connaissance des dossiers mais pour beaucoup, Honoré Ngbanda restera surtout l'homme des basses besognes du maréchal Mobutu. Certains lui reprochent sa gestion calamiteuse du régime dictatorial qu'il a servi notamment sur la brutalité et la répression par le pouvoir.

Terminator, Honoré Ngbanda, est soupçonné d'avoir un lien avec les massacres des étudiants de Lubumbashi en 1990, où dans les tueries des chrétiens pendant la Conférence nationale souveraine de 1992.

Un brin de son itinéraire...

Honoré Ngbanda Nzambo Ko Atumba est né à Lisala le 5 mai 1946. Il vient de fêter ses 74 ans. Il a commencé sa carrière dans les renseignements au début des années 1970. Homme de confiance du Mobutu, il a été son conseiller spécial, mais aussi ambassadeur en Israël (1983-1985) et ministre de la Défense (1990-1992), poste qui lui a valu le surnom de Terminator.

Pourvu du sens de la formule collée à son accent ngbandi très prononcé, beaucoup gardent à l'esprit son côté "carnassier" qui ne sourit presque pas, il a mis en place son parti Alliance des patriotes pour la refondation du Congo (Apareco) qui lui sert de soubassement pour faire passer ses messages qui plaisent ou pas. Il rechigne à saisir la main tendue par le pouvoir en place qui sollicitait de la part de tous les Congolais de participer à l'effort de la reconstruction de la nation. Vu tout ce qu'il a pu accomplir du temps où il servait encore Mobutu, est-ce pour autant qu'il demeure encore pour nombre des compatriotes l'ennemi public numéro un ? La question reste posée...

Jean-Claude Mass
Mombong



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Entretien avec Bill Honoré Mutombo, “Monsieur Internet”, directeur général de Kin WiFi

“Acquérir un satellite à nous et vulgariser l'accès aux solutions numériques, notre souci...”

Notre interlocuteur s'est appliqué à donner un aperçu de l'offre que propose son entreprise, unexdes branche de Oversat et opérant avec le label Connect Africa, un fournisseur d'accès internet par satellite. Lecture.

- Lorsqu'on rencontre Bill Honoré Mutombo, fournisseur d'accès à Internet, on est bien tenté de lui poser la question pour qu'il se présente par lui-même... Bill Honoré Mutombo que je suis, est bien le directeur général de Kin WiFi, une entreprise congolaise qui est une branche de Oversat, un provider internet, qui travaille avec le label de Connect Africa, fournisseur d'accès internet par satellite. Marketeur de formation étude carrière, marié et père de quatre enfants.

- C'est finalement, un personnage bien connu dans la ville, parce que distributeur des bouquets dont Canal Plus. Comment avez-vous opéré pour arriver à démocratiser les tarifs ?

A l'époque où Canal+ était représenté en RDC par Canal Oversat, cette offre était réservée aux plus fortunés. Nous avons pensé au Mass Market et avons créé les bouquets Access et Évasion et avons ouvert les boutiques Canal dans toutes les communes et bien au-delà dans



Bill Honoré Mutombo

les provinces, dans le souci de rendre le produit accessible à tous et c'est chose faite.

- Depuis un bon bout de temps, on vous a collé le surnom de “Monsieur Internet”, pour des raisons bien évidentes. Vous avez pu gagner des parts se marché ?

Il est vrai qu'après l'ère pay TV, est arrivé l'Internet qui, au départ, était un luxe pour nos compatriotes. Nous avons réfléchi ensemble avec notre partenaire Eutelsat, un groupe franco-italien qui dispose de 41satellites sur orbite et avons finalement créé des offres personnalisées pour chaque bourse et une couverture totale même dans les zones rurales en mettant l'accent sur la qualité du service et surtout la vitesse ce qui fait notre particularité, jusqu'à 20Mb/s en download et 3Mb/s.

- Comment procédez-vous finalement pour accéder à votre produit “Kin-Wifi” ?

Un VSAT de 74 cm de diamètre est mis à votre disposition moyennant 99\$, frais d'installation à 50\$, un routeur wifi est à 90\$ et abonnement en volume à partir de 25\$ par mois et en illimité avec 100\$ par mois.

- De l'avis général, vous mettez à disposition une connexion illimitée, mais avec quel débit? Et vous avez lancé une campagne de démocratisation de l'Internet en le vendant bien moins cher. Est-ce bien un réel avantage ?

La connexion illimitée pour 100\$ le débit est de 2Mb/s en down 1Mb/\$ en UP et illimité 250\$ par mois un débit de 5Mb/\$ en down 3Mb/s. Mais notre offre volume 100\$ vous donne une vitesse de 20Mb/s en Download 3Mb/s en UP

load, et Internet gratuit chaque jour de 22h à 6h

- Nous profitons de l'occasion pour éclairer davantage l'opinion notamment sur ce qui inonde souvent la toile: les fake news et cette alerte aux deep fakes. Qu'est-ce à dire ?

Disons que ce sont les méfaits de la nouvelle technologie et l'intelligence artificielle qui peut nuire à la réputation si ce mal utilisé, toutefois une de nos branches s'occupe du cloud et tous les logiciels de gestion, des algorithmes personnalités, nous aurons le temps d'en parler en long et en large, sur le E-Learning, vente en ligne, trekking.

- Ceci dit, existe-t-il un aspect que vous auriez souhaité aborder, dans ce cadre, avant de clôturer cet entretien ?

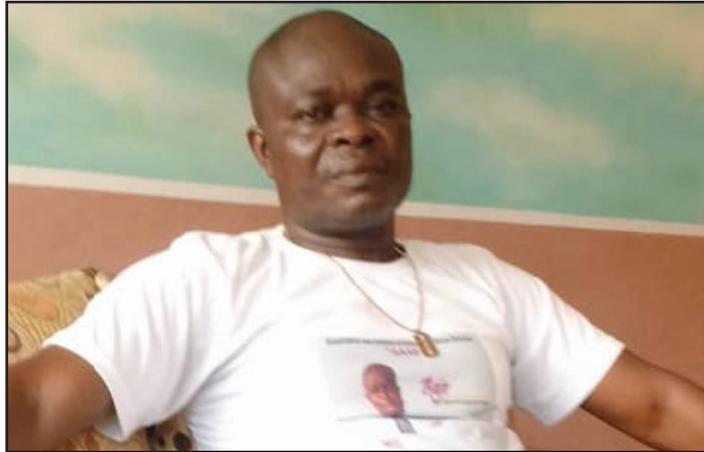
Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez à m'exprimer par votre canal. Mais aussi encourager l'État à disponibiliser l'infrastructure réseau, la fibre optique. La démarche consiste à arriver à acquérir un satellite propre à nous et vulgariser l'accès aux solutions numériques dans tous les domaines de la vie. Quand notre pays aura so propre satellite et une infrastructure adéquate, Internet cessera d'être un luxe.

Propos recueillis par
JPE

Marché de meubles de Météo**“Avec nos meubles, nous pouvons équiper toutes nos institutions...”**

- **Pouvez-vous vous présenter et donner le nom de votre association ?**

Je vous remercie pour la visite et on m'appelle Ngalapa Ngawupa, je suis le président de l'Association des artistes et des artisans de Binza Delvaux. Notre association est apolitique et regroupe plus d'un millier de membres dont des menuisiers, garnisseurs, tailleurs et peintres.



Le président de l'Association des artisans de Binza Delvaux, Ngalapa Ngawupa

- **Depuis quand votre association existe et êtes-vous représentés dans d'autres provinces ?**

Notre association a vu le jour en 1982 et d'une manière formelle, nous n'avons pas de représentations au niveau des provinces mais nous avons des gens qui ont appris le métier chez nous et qui sont installés dans des provinces ou à l'extérieur du pays qui nous représentent.

- **Quels sont les objectifs poursuivis par votre association ?**

Nous poursuivons plusieurs objectifs entre autres le développement communautaire, la promotion de l'artisanat et la lutte contre la délinquance. Aujourd'hui l'État est butté à la montée de la délinquance à travers le phénomène kuluna. Mais nous, nous contribuons à son éradication à travers la formation de jeunes délinquants en leur apprenant un métier qui va leur permettre d'être responsables. La majorité de nos membres, près de 90 %, est constituée de jeunes et ces derniers

apprennent gratuitement pour devenir demain utiles à la société. La plupart d'entre eux sont des enfants de pauvres et n'ont pas pu suivre un cursus scolaire normal. Aujourd'hui, ils ont abandonné leurs mauvaises habitudes et se consacrent à l'apprentissage du métier. Nous encadrons de centaines d'enfants et on doit aussi les prendre en charge. Le peu que nous gagnons, nous sommes obligés de nous occuper d'eux en sacrifiant des fois nos ménages.

- **Vous produits sont-ils à la portée du Congolais moyen ?**

Nos produits sont à la portée de toutes les bourses, fonctionnaires de l'État comme ministres.

- **Quelles difficultés rencontrez-vous pour améliorer la qualité de vos produits ?**

Nous avons un problème des machines et d'autres matériels qui coûtent cher et les banques n'octroient presque pas de crédits ou lorsqu'elles

les octroient, ils le font à des taux exorbitants. Si nous arrivons à acquérir des machines, personne n'ira chercher des produits chinois. J'avais suivi au Sénégal, l'État appuie les PME, tel n'est pas le cas chez nous. L'État doit promouvoir la classe moyenne qui est le moteur du développement.

- **On vous reproche souvent le manque de finitions de vos produits, êtes-vous aujourd'hui en mesure de faire face aux produits chinois ou turcs ?**

Nous sommes en mesure de relever ce défi et les gens comprennent de plus en plus que la matière avec laquelle on fait ces meubles n'est pas de bonne qualité. Et de temps en temps, on nous amène ces meubles pour réparation. Le problème est que nous ne bénéficions pas du soutien de notre gouvernement. Beaucoup de personnalités achètent nos produits mais nous continuons à exposer sous des hangars et souvent ils se détériorent suite aux rayons solaires ou

aux eaux de pluies. Nous sommes abandonnés à notre triste sort.

- **Pourquoi ne sollicitez-vous pas l'appui de partenaires extérieurs ?**

Il y a des structures qui peuvent nous appuyer mais dès qu'il y a un financement, elles l'orientent ailleurs, c'est ce qui nous décourage.

- **Avec la fermeture de frontières, êtes-vous en mesure de satisfaire la demande locale ?**

Effectivement, nous sommes en mesure de le faire à condition d'être soutenus par les autorités du pays. Allez visiter les différentes administrations, vous ne trouverez jamais des meubles fabriqués localement alors que certains d'entre eux achètent nos produits. Ils préfèrent des produits fabriqués en Chine pour gonfler les factures et gagner gros. Nous pouvons équiper toutes nos institutions.

- **Avez-vous un message particulier à délivrer ?**

Qu'on donne des moyens aux artisans et artistes pour développer leurs activités car ils contribuent également à l'économie du pays. Le président de la République avait promis de faire des artisans des millionnaires et on attend la concrétisation de sa promesse et les Congolais doivent faire confiance à leurs concitoyens et consommer les produits locaux.

Propos recueillis par Herman Bangi Bayo

Une femme mariée meurt en plein rapport sexuel avec un prêtre

L'histoire se déroule à Lusaka en Zambie. Une femme mariée meurt en plein rapport sexuel avec un prêtre. Les faits se sont produits dans la nuit du jeudi au vendredi saint. Monicah Mulenga a été conduite à l'hôpital où elle a été déclarée morte. Plus tôt, ce jeudi-là, elle avait convaincu son époux de lui permettre d'aller assister à des funérailles avec son association de la Ligue des femmes catholiques. Mais au lieu de cela elle se retrouvera dans la chambre de son amant qui n'est autre que le père Abel Mwelwa.

Owen Mulenga, le mari de cette Zambienne décédée à l'âge de 42 ans à la maison du prêtre s'est exprimé par la suite. Selon Mulenga, il était au courant de l'affaire de son épouse avec le père Abel Mwelwa de l'église catholique St Maurice de Lusaka, car ils se voient depuis plus d'un an.

«Ma défunte épouse sort avec le père Mwelwa depuis plus d'un an et je viens de découvrir le 19 novembre 2019 lorsque j'ai trouvé des messages WhatsApp dérangeants du prêtre dans son téléphone », a déclaré Mulenga. Questionnée sur cette affaire, elle a admis avoir vu l'homme de Dieu, mais a ensuite changé sa déclaration après avoir saisi avec force son téléphone des mains de son mari et l'a jeté dans de l'eau bouillante. «Le téléphone a été endommagé de façon



Monicah Mulenga est décédée au cours des rapports sexuels avec le père Abel Mwelwa

irréparable», s'est plaint Mulenga avant d'ajouter : «Nous avons failli divorcer mais nous avons été conseillés et nous nous sommes réconciliés. À partir de ce moment, elle a cessé de communiquer avec le prêtre, mais après un mois, leur relation a été ravivée». Lorsque Mulenga a appris que sa femme continuait de voir le prêtre, il a essayé de la conseiller, mais elle n'a pas pu l'écouter, car elle avait de moins en moins de respect pour son mari. «Elle prétextait des réunions de l'église, mais elle se retrouvait dans certains hôtels ou à la paroisse avec le prêtre. J'ai essayé de la conseiller, mais elle ne voulait pas changer et a continué à dire que je l'accusais simplement parce que je ne voulais pas qu'elle assiste aux activités de l'église », a martelé Mulenga. Il avait déclaré ouvertement vouloir porter l'affaire devant les

tribunaux et demander le divorce «mais avant de pouvoir le faire, j'ai dû informer toutes les autorités ecclésiastiques nécessaires car il est difficile de divorcer en catholique ».

Le jour où Monicah a trouvé la mort, elle s'était excusée auprès de son mari disant qu'elle sortait avec d'autres femmes pour une réunion de la Ligue des femmes de l'église. Selon Lui, sa femme avait de violentes crises cardiaques et c'est certainement l'une de ces crises dont il pense qu'elle a succombé lorsqu'elle forniquait avec le prêtre. Cet mari abattu avoue : « C'est comme si le prêtre continuait son acte malgré le fait qu'elle lui dise d'arrêter quand elle avait des malaises. Notez bien que cela m'arrivait aussi quand je lui faisais l'amour mais comme je l'aimais et la comprenais, je pouvais me contrôler et arrêter, mais le prêtre

devait certainement le faire avec fougue, donc ne se souciant pas de son plaidoyer qui l'aura prématurément conduite à la mort». Après le décès de Monicah, le prêtre a appelé des femmes, le mari et la police, qui ont emmené l'infortunée à l'hôpital où elle a été déclarée morte en raison d'une crise cardiaque aiguë qu'elle avait subie alors que le prêtre était sur elle. «Au début, le prêtre a accepté la responsabilité et payé 50 000 K (Franc zambien) pour ses funérailles. Il nous a dit qu'il nous paierait 150 000 K d'indemnisation, mais nous avons refusé et signalé l'affaire aux hautes autorités de l'église qui ont enquêté et l'ont trouvé coupable, d'où sa récente suspension», a-t-il déclaré. Mulenga a également allégué que le prêtre qui a été suspendu des activités de l'église, avait déjà soudoyé des policiers qui avaient récupéré le corps de sa femme. «Mais frères et sœurs, la vérité est que le prêtre peut, dans sa connaissance et sa sagesse terrestres, gagner le procès devant les tribunaux, mais il ne gagnera certainement pas la justice céleste. Je repose mon cas. Jusqu'à ce que nous nous revoyions, Repose en paix, ma charmante et unique épouse Monicah», pleure cet homme effondré.

Engambe Edo Mokolo wa Mpombo : flic, ministre, diplomate et sénateur

C'est très jeune que je l'ai connu car ami et proche de mon défunt père Thomas Eale. Mon géniteur, qui allait cette année célébrer ses 83 ans, était aussi son aîné de 7 ans. Tous les deux étaient nés au mois de mai. Engambe Edo Mokolo wa Mpombo va célébrer son anniversaire le 31 de ce mois. Vieux Edo (comme on l'appelle affectueusement) a fait de brillantes études à Mbandaka dont il est natif et originaire. Il est un des rares notables à y avoir construit une villa de grand standing. Il poursuivra son cursus jusqu'à Lovanium où il va obtenir une licence en sciences politiques et administratives en 1968. Il sera retenu comme assistant de recherche. En 1970, il est conseiller principal au cabinet du président de la République Mobutu Sese Seko. Après il devient diplomate et est nommé ambassadeur de l'ex-Zaïre en Côte d'Ivoire, d'où son attachement à sa capitale Abidjan. De retour au pays, il entre au Conseil



exécutif (gouvernement) comme commissaire d'Etat (ministre) à la Culture et aux Arts. En 1979, il est flic et nommé administrateur général du CND (Centre national de documentation) devenu aujourd'hui ANR (Agence nationale de renseignements). Parallèlement à son boulot de "policier" qui le colle à la peau et fait sa réputation, il est ambassadeur itinérant puis chef de mission diplomatique en France et à Unesco de 1980 à 1983. Il revient au bercail

pour s'occuper de l'AND (nouvelle appellation du service de sécurité). Il sera ensuite commissaire d'État tour à tour aux Affaires étrangères et à la Coopération, Enseignement supérieur et en 1987, il prend le portefeuille des Travaux publics. C'est sous son mandat que le Zaïre va signer l'accord de construction du Palais du peuple, réalisation du pont Makelele (qu'on appelle Lunda Bululu parce que ce dernier l'avait tout simplement inauguré), bétonnage du tronçon routier Victoire-Bongolo sur l'avenue Kasa-Vubu, qui tient encore jusqu'aujourd'hui. Et en 1990, le maréchal Mobutu va le désigner avec le notable Nkema, coordonnateurs du Bureau national de consultation qui va conduire à l'ouverture démocratique le 24 avril 1990 dont il est l'un des artisans autant que Etienne Tshisekedi. Après 30 ans de fidélité au président Mobutu et au

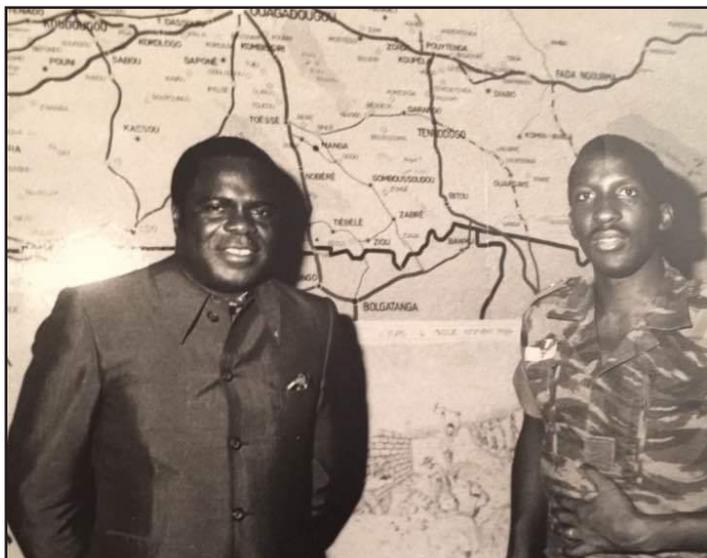
service de la nation, il va en exil où il va rester 14 ans.

A l'arrivée de l'AFDL, il quitte le pays pour revenir en 2002 et l'année d'après, il est parlementaire avec deux mandats au Sénat occupant au passage le poste de 1er vice-président durant 12 ans au cours de la dernière législature. Sénateur de la ville de Mbandaka, il ne manque pas d'occasion pour exécuter les missions de bons offices pour la résolution de certains différends et apporter son expérience, voire expertise dans les différents dossiers ayant trait à la sécurité et à la diplomatie.

Dans un autre registre, il est père du chanteur de renommée internationale Keysha. Bon vivant, il affectionne le côté mondain de la vie, friand de bonnes mélodies et excellent danseur, plusieurs fois immortalisé dans des chansons, propriétaire d'un club-dancing Esika, au rond-point Forescom où il était le plus souvent son propre client et le plus assidu. Fin gourmet, il ne monte pas à table pour une cuisse de poulet et raffole du poisson d'eau douce du fleuve et des fruits de mer arrosés de vins bon cru (appellation d'origine bien contrôlée). Généreux, il a le cœur sur la main et je sais de quoi je parle pour avoir bénéficié de ses largesses durant ma scolarité.

Bon mois d'anniversaire !

EIKB65



Le confinement positif

Voilà maintenant plusieurs jours, et même des semaines que la période de confinement a commencé. Ici et là, c'est la planète entière qui tourne au ralenti pour la bonne cause. Évidemment, en ces temps de crise sanitaire, on ne peut que penser aux citoyens qui se dévouent corps et âme pour lutter contre le Covid-19. Ils ont tout notre soutien. Particulièrement le corps médical !

Et bien sûr, il est toujours impérieux de rappeler à quel point il est important de respecter ces règles de sécurité sanitaire et les gestes barrières !

Le bon sens commande de tirer profit de cette période exceptionnelle ! Comment faire de ce confinement une période positive ? Un des corollaires de cet isolement est bien sûr le télétravail qui permet de ne pas perdre le lien avec les collègues.

Le confinement nous apporte ce après quoi nous

courons : le temps ! Cloîtré chez soi, seul ou à plusieurs, dans un contexte d'angoisse et d'anxiété : difficile de prime abord de trouver du positif à la situation. Mais la crise sanitaire que nous vivons a aussi des choses à nous apporter, entre redécouverte de soi et nouveau rapport aux autres. La crise due à la pandémie de coronavirus est tout à fait exceptionnelle. Pour les confinés, un autre monde s'abat sur eux partagés entre ennui et solitude. Mais cette bulle si invraisemblable dans l'espace-temps n'est pas forcément à prendre comme une pénitence. Beaucoup se redécouvrent et découvrent également autrui.

Au menu : bienveillance, solidarité, lien social et entraide. Nous sommes tous ensemble dans cette épreuve. Il appartient donc à chacun de profiter de cette période pour revenir à

l'essentiel. Ce qui compte, c'est de composer au mieux avec cette situation si particulière. Nous avons en chacun de nous la capacité de résilience qu'il convient de mettre en pratique. Essayons de voir, même dans les moments sombres, le verre à moitié plein.

Prendre enfin du temps pour soi. Avoir la possibilité de faire des choses qui font plaisir. Mine de rien, beaucoup ont trouvé l'enthousiasme à lire, à écrire, à faire le ménage, d'autres à créer de petites choses pour se donner du plaisir ou plaire aux autres. En un mot, le confinement, c'est aussi l'occasion de réaliser toutes ces choses repoussées au lendemain. Donc le moment d'accomplir réellement ses devoirs. Opportunité tout indiquée de rattraper du travail laissé en suspens. C'est bien évidemment le moment propice pour faire de la place dans son esprit et

revenir aux fondamentaux : nos familles, nos proches, nos amis...

De nombreux couples et les familles ont enfin du temps à partager en ce temps de réclusion. Au demeurant, une aubaine pour les uns, une expérience inédite pour d'autres, qui promet dans tous les cas d'être aussi enrichissante. Moralité: savoir tirer du négatif quelque chose de positif...

En cette période de confinement, la musique redonne du baume au cœur et les concerts virtuels d'artistes se multiplient sur la toile. Au moment où toutes les activités culturelles sont mises en veilleuse avec la fermeture de bars et salles de spectacles. Les artistes d'ici et d'ailleurs ont estimé pouvoir garder le lien avec leur public en organisant des concerts virtuels à partir de chez eux pour ne pas couper le pont...

Bona MASANU

Le déconfinement se déroulera de manière "progressive" et "différenciée" en France

La France va commencer sa sortie de confinement. Le Premier ministre Édouard Philippe a confirmé, jeudi 7 mai, que la première phase de déconfinement aurait lieu dès le 11 mai. Voici les principales annonces:

Le gouvernement a maintenu en "rouge" quatre régions — l'Île-de-France, le Grand Est, Hauts-de-France, la Bourgogne — soit plus du tiers de la population, où les collèges et les parcs resteront fermés. Le déconfinement est également reporté à Mayotte en raison du



Le Premier ministre français

risque d'un emballement épidémique. Le gouvernement fera preuve de la plus grande vigilance pour la région Île-de-France, où le nombre de personnes contaminées au coronavirus reste élevé. Les centres

commerciaux de plus de 40 000 m² seront fermés. Le port du masque deviendra obligatoire dans les transports en commun et une attestation de l'employeur précisant les horaires de l'employé sera requise pendant les heures de pointe.

Selon le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, "un million d'enfants" reprendront dès mardi le chemin de l'école, soit "80 % à 85 %" des 50 500 établissements du pays. Le gouvernement table sur des dépistages massifs avec 700 000 tests par semaine. La

France "est prête pour tester massivement" les personnes présentant des symptômes du coronavirus ainsi que celles avec lesquelles elles ont été en contact, a assuré le ministre de la Santé Olivier Véran.

Parmi les autres annonces:

Une prime de 1 000 à 1 500 euros pour tous les salariés des Ehpad

Une nouvelle attestation sera disponible pour les déplacements de 100 km

"Les frontières [hors Europe] restent fermées jusqu'à nouvel ordre", "jusqu'au 15 juin au moins"...

Après deux mois à la morgue, Nicodème Kabamba sera inhumé ce samedi

Ancien Léopard footballeur et champion d'Afrique en 1968, la dépouille de Nicodème Kabamba traîne à la morgue des Cliniques Ngaliema de Kinshasa, depuis plus de deux après son décès. La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LISPED) demande au gouvernement congolais d'accélérer le processus pour son enterrement.

Appelé "Serpent des rails" et champion d'Afrique avec les Léopards du Zaïre en 1968 en Ethiopie, Nicodème Kabamba est mort le vendredi 28 février dernier à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.

Malgré l'organisation mise en place par le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football pour ses obsèques, le corps de l'ancien joueur de Standard de Liège de Belgique et ancien capitaine des Léopards traîne encore à la morgue



Kabamba alias Géomètre ou Serpent des rails

par manque des moyens. Le responsable de la LISPED, Alain Makengo, lance un SOS pour l'inhumation digne de cet ancien athlète qui a fait la fierté de la RDC. Nicodème Kabamba fut des pionniers du football congolais. Il a eu une longue carrière en tant

que joueur et entraîneur. Double champion d'Afrique en 1968, comme joueur, et en 1974, comme sélectionneur adjoint des Léopards, il fut le premier entraîneur noir à participer à la Coupe du monde avec les Léopards du Zaïre en Allemagne. Il a entraîné plusieurs

clubs en République démocratique du Congo, entre autres : DCMP de Kinshasa, Scm Mikishi, Saint Eloi Lupopo et TP Mazembe de Lubumbashi.

Nicodème Kabamba Wa Kabengu, dit "Serpent des rails" ou Géomètre né le 29 juillet 1936, est un ancien footballeur congolais (RDC) reconverti comme entraîneur.

Un brin d'histoire...

Capitaine de la sélection congolaise qui remporte la CAN 1968, Nicodème Kabamba inscrit deux buts contre le Congo-Brazzaville. Il est international de 1956 à 1969 et joue à l'US Panda, au DC Motema Pembe et au Standard de Liège (1959-1963). Il a fait partie des Léopards qui ont affronté le Santos FC de Pelé (27 ans à l'époque) à Kinshasa en 1968 au stade Tata Raphaël de Kinshasa. Score final : 1-2 en faveur des Brésiliens et Kabamba fut ne buteur côté locaux.

Il devient ensuite entraîneur entre 1973 et 2003 : il est le sélectionneur adjoint de l'équipe nationale lors de la CAN 1974, qui remporte le tournoi. Il dirige les clubs de SCOM Mikishi, FC Saint Eloi Lupopo, DC Motema Pembe (à partir de 2003) et du TP Mazembe. Il reçoit en 2013 le trophée UFC d'honneur.

En dernière minute, l'on apprend que l'inhumation de Kabamba est prévue ce samedi 9 mai.



Les Léopards et les Brésiliens de Santos: Kabamba (accroupi avec ballon à l'extrême droite) a marqué l'unique but congolais

Echos des artistes en confinement**Werrason en concert sur la toile**

En cette période de confinement, la musique redonne du baume au cœur et les concerts virtuels d'artistes se multiplient sur la toile. Au moment où toutes les activités culturelles sont mises en veilleuse avec la fermeture de bars et salles de spectacles. Depuis deux semaines, pour égayer les mélomanes de Wenge Musica Maison Mère, l'orchestre cher à Werrason livre chaque samedi dès 19h. Histoire de ne pas couper le lien qui le lie à son public. On sent chez les artistes ce besoin constant de ne pas rompre ce contact qui leur apporte cette chaleur qui maintient la température au degré convenu. Le tout est de faire passer en déroulant, depuis leur

salon, son répertoire via les réseaux sociaux. Passer le temps et rester solidaire en cette période particulière d'isolement imposé par la présence du Covid-19.

La Socoda à la rescousse des artistes face au coronavirus

Le président du conseil d'administration de la Socoda, Jossart Nyoka Longo, par l'entremise de l'artiste comédien Masumu, a apporté une assistance aux artistes comédiens dans le cadre de la sensibilisation au Covid 19.

Par ailleurs, bloqué en Europe, le chanteur Ferre Gola a sorti une chanson de sensibilisation invitant la collectivité se protéger en adoptant des



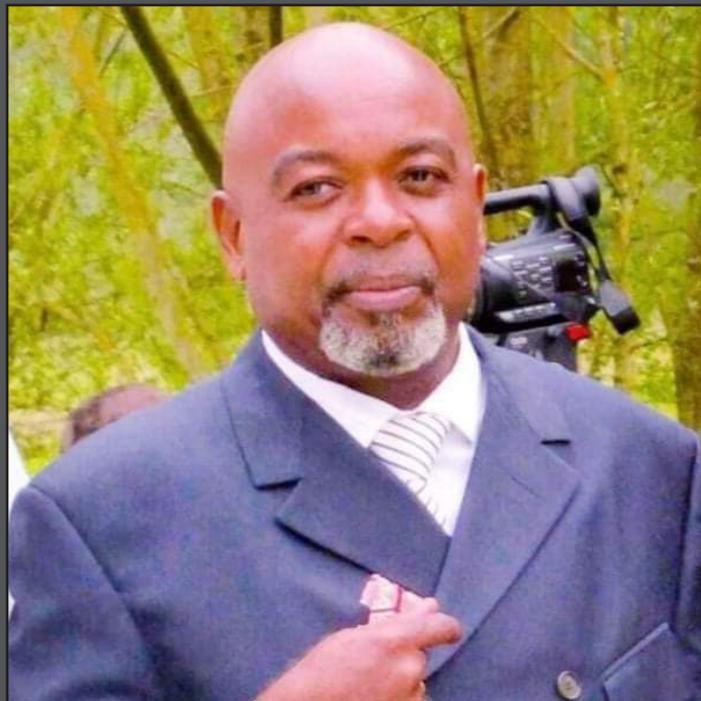
mesures-barrière. Même son de cloche chez Jean Goubald, qui se démarque un peu avec une chanson dans laquelle il fustige la récupération de certains acteurs politiques via cette pandémie.

Réagissant à l'appel du ministre de la Santé sur la

participation des artistes-musiciens à la campagne de sensibilisation, Koffi Olomide a décliné l'offre du ministre car, estime-t-il, les artistes n'ont pas été contactés de manière officielle. Chacun a pu faire comme il pouvait...

Carnet noir**Dido Senga, de vie à trépas !**

La triste nouvelle a dû faire le tour de ceux qui l'ont connu : Dido Senga, figure bien connue dans les milieux de mélomanes a tiré sa révérence tout récemment. Un des fidèles de Papa Wemba comme l'est également Jules Masua, pour qui il avait dédié même une chanson portant son nom (Dido Senga) a quitté la terre des hommes. Dans notre précédente livraison, Jean-Pierre Eale Ikabe est revenu sur son parcours en relevant entre autres qu'il est passé par Libreville (Gabon) avant de s'installer à Paris où, au cours des années 80, il a recueilli Bokul chez lui



durant un de ses premiers séjours en Occident. Et pour témoigner sa profonde gratitude Bokul lui a consacré cette œuvre éponyme à la tessiture vocale emballante bercée d'une rythmique langoureuse qui ne saurait laisser indifférent l'auditeur. Écouter ou réécouter cet air mélodique est un vrai régal que nous vous recommandons : le seul moyen de se souvenir de cet homme affable qui s'est réinstallé à Kinshasa, à Bandal précisément, où il a monté une affaire qui lui permettait d'être à l'abri du besoin. Va en paix Dido...

Freddy Tsimba : « Je prépare une grande exposition à Tervurem en 2021 »

Sculpteur de renommée internationale, après son exposition au Musée de Chaillot à Paris à l'occasion du 70e anniversaire de la Charte de droits de l'homme, Freddy Tsimba prépare une exposition au Musée de Tervuren en 2021. Il s'entretient avec la rédaction de E-Journal Kinshasa sur ses projets.



- On vous a surpris en train de travailler en pleine période de confinement, quels sont vos matériels de prédilection pour réaliser toutes ces œuvres ?

Je travaille avec les matériels de récupération comme des machettes, des pistons de moteurs de véhicules, des cuillères, des douilles de balles, des bouchons écrasés par des roues de véhicules, des clés, des attrape-souris, des pelles, etc. Mais tous ces matériels ont un ou un double sens et j'essaie de leur donner une vie et de réveiller les rêves, les songes, le désespoir qui bouillonnent dans ces histoires-là.

- Apparemment, c'est la révolte ou les revendications qui caractérisent vos œuvres ?

Je vis dans une société où je suis un grand observateur de tout qui se passe et je suis toujours à l'affût des informations ; en plus de cela, je voyage beaucoup à travers le monde. Dans ma démarche, j'essaie de donner un sens à ces éléments-là et non seulement les juxtaposer mais démontrer comment ils sont imbibés d'une vie antérieure en relatant des scènes de vie. Lorsqu'on

parle d'une douille, on doit se poser la question comment cette douille est arrivée jusqu'à Kinshasa, à Ituri ou au Kongo central ? Ce sont des questions que je me pose le plus souvent et de fois, je n'ai pas de réponses. Comment une cuillère est arrivée dans une marmite six mois ou une année et après les enfants la ramasse pour venir me la vendre ? C'est quelque chose qui a une histoire et c'est ce que je raconte à travers mes œuvres. J'ai raté ma vocation d'historien et à travers mes œuvres, j'essaie de me rattraper comme historien autodidacte.

- Vous êtes assis à côté d'une série de statues, de quoi s'agit-il ?

Ce sont des statues d'une de mes collections intitulée "Centre ferme vierge" et elle est née de mon histoire personnelle. Il y a dix ans, j'ai été arrêté à l'aéroport de Zaventem durant une semaine en prison à l'espace 127 et j'ai trouvé des femmes et des enfants arrêtés comme moi.

A mon retour au pays, j'étais tombé malade car très choqué du traitement qu'on m'avait réservé. Du coup, cela m'a donné envie de faire quelque chose et chaque année je fais

quatre ou cinq statues. Je compte arriver à au moins 700 statues si le temps et les moyens vont me le permettre. L'idée est de créer autant de personnes pour montrer comment les gens sont enfermés sans avoir fait quelque chose de répréhensible et que quelqu'un a décidé de leur priver la liberté. Moi, je préconise la liberté de circulation comme le font les oiseaux car ils se posent là ils veulent et ils n'ont besoin d'aucun laissez-passer ou visa.

- Par curiosité, on tombe sur un véhicule fait avec des attrape-souris, ça revêt quelle signification ?

C'est une œuvre qui parle de la fragilité de la vie humaine. Quand les humains écourtent la vie de souris, eux aussi on leur tend des pièges pour leur ôter la vie par d'autres humains. L'homme se croit puissant mais en réalité il ne l'est pas car la nature est plus forte que lui. C'est le cas de Covid-19 qui a mis tout le monde à genoux et la nature a pris le dessus sur l'homme. Mais l'homme est têtu et écouterait-il la nature après cette pandémie ? C'est une question fondamentale qui déterminera l'avenir du monde.

- Dernièrement vous avez exposé au Théâtre Chaillot à l'occasion du 70e anniversaire de la Charte des droits de l'homme, comment s'est-il passé ?

C'est le fruit du travail abattu et ceux qui connaissent mon travail et mon savoir faire ont proposé mon dossier. Je n'étais pas seul mais c'est mon dossier qui a été retenu car ils ont admiré mon travail. J'avais proposé 19 projets et celui qui a été retenu n'est pas celui que je pointais. Il fallait une œuvre emblématique et forte pour traduire le 70ème anniversaire de cette charte qui met tous les hommes au même pied d'égalité. Un de mes amis me disait si on demandait aujourd'hui aux présidents de tous les pays du monde de venir signer la charte de droits de l'homme, peu viendront car beaucoup sont ceux qui violent les droits de l'homme.

- Qu'avez-vous tiré de cette exposition ?

Le fait d'exposer à quelques mètres de la plaquette célébrant la signature de cette charte est une grande reconnaissance et en plus les organisateurs avaient invité ma mère et ma grand-mère pour assister à cette cérémonie. Là c'est vraiment le top. Ça me pousse vraiment d'aller de l'avant.

- Avez-vous des expositions en vue ?

Il y a une exposition commune intitulée : « Prête-moi ton rêve », une exposition itinérante qui regroupe les œuvres de 40 artistes africains de renommée internationale

Suite en page 19

Plongée dans l'univers de Michel Fataki Kiabassala

Pour avoir appris chez ses devanciers, lui aussi a eu à cœur de transmettre ce qu'il a reçu aux plus jeunes, et leur permettre de faire le grand saut dans l'art et de vivre leur passion. Michel Fataki Kiabassala, aujourd'hui installé à Toulouse (France) se raconte...

« Depuis ma prime enfance, l'art et la créativité sont au centre de mon existence. Chacun de mes instants disponibles ont été consacrés aux travaux manuels. Je suis un natif de Kinshasa. Diplômé de l'Académie des Beaux-arts de mon pays, j'ai été par la suite professeur d'art plastique sur place avant de m'expatrier pour le



L'artiste-sculpteur Michel Fataki Kiabassala lors d'une exposition en France

Gabon où j'ai poursuivi en enseignant toujours l'art à l'Ecole d'art et manufacture (Enam). Ma spécialité : sculpture sur bois, pierre, bronze et plâtre. Je me souviens de ceux qui m'ont marqué, mes devanciers, qui ont fait naître en moi cette envie de faire un

jour comme eux. J'aime produire des instants vécus au gré de mon inspiration : une expression, un instant qui me touche et mon imaginaire le fige pour en faire mon prochain sujet. La sculpture est mon mode d'expression qui me permet de partager ce que

je ressens, par rapport à ce que mon inspiration me dicte. Ma satisfaction : la reconnaissance du travail que j'ai pu réaliser durant mon parcours. A mon actif, plusieurs expositions individuelles et collectives aussi bien au Gabon qu'à l'extérieur notamment en France et aux États-Unis. Des prix ont couronné ce travail et les œuvres que j'ai produites ont marqué les esprits et fait le tour du monde. J'ai pu produire des sculptures, des modèles vivants en argile et en terre cuite, voire en bronze. J'avoue être sur un cheminement dont je n'ai pas encore atteint le sommet. Je continue à créer même à procréer..."

B.M.

Freddy Tsimba : « Je prépare une grande exposition à Tervuren en 2021 »

Suite de la page 18

vivant au continent ou à l'étranger. Elle a commencé à Casablanca, après Dakar et elle est à présent à Addis Abeba et va se poursuivre à Abidjan et Antananarive. Je participe à une autre exposition organisée par un grand collectionneur français Mattias à Cape Town, avant elle était à Paris et Rabat au Maroc. J'ai une autre exposition à Kalmar en Suède au Musée d'arts contemporains de Yashoping. J'ai également exposé à la Biennale de Dakar, à Paris aussi.

-Y a-t-il d'autres expositions en perspective ?

Je prépare une exposition en 2021 au Musée de Tervuren à Bruxelles intitulée « Mabele eleki



Quelques œuvres sorties de l'imagination de Freddy Tsimba

lola na elengi ». Espérons que ce vent de corona virus ne va pas perturber la programmation. Je vais faire dialoguer mes œuvres avec les œuvres de ce musée et il y aura une confrontation entre elles. Je veux demander aux collectionneurs qui détiennent mes œuvres de me les prêter pour cette exposition. Le catalogue

de ladite exposition sera écrit par l'écrivain belgo-congolais Jean Bofana.

J'ai une autre exposition à Londres au Beaux arts Gallery, une à la Biennale de Dakar et une autre à Ouagadougou à la Biennale Sow où je suis le parrain.

Je profite de cette occasion que vous m'offrez pour demander aux uns et aux autres d'avoir plus d'amour

et de partage durant les durs moments que nous traversons. C'est dans de pareilles situations que les gens ont besoin des hommes de cœur pour faire sortir le monde de la crise dans laquelle il est plongé. Qu'on songe aussi aux artistes et qu'on vienne à leur secours car ils vivent maintenant comme des chiens errants. On ne connaît pas notre sort après cette pandémie car les dégâts risquent d'être énormes. L'arbre Congo appartient à nous tous et on n'acceptera pas qu'un groupe de gens s'en accapare. Je souhaite que demain tout aille mieux pour le triomphe de la culture car je crois à la culture et la culture a été toujours à côté de l'homme.

Propos recueillis par Herman BANGI BAYO



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"